

La
Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XX

Québec, 1^{er} février 1908

No 25

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 385. — Les Quarante-Heures de la semaine, 385. — Nécrologe, 386. — Apostolat de la prière, 386. — Nouvelle édition de la Vulgate, 387. — Chronique générale, 388. — Notices nécrologiques, 392. — Mgr l'Archevêque, 393. — Mort de M. de Trooz, 393. — Modernisme, 397. — Bibliographie, 400.

— • • • —
Calendrier

— o —

2	DIM.	b	IV apr. l'Épip. Purification de la B. V. M., 2 cl. Bénéd. des cierges (<i>cl.</i>) Messe (<i>bl.</i>) <i>Kyr.</i> 2 cl. Cierges allumés à l'Évang. et depuis la Consécration jusqu'à la Comm. II vêp., mém. de S. Blaise, évêque et martyr, et du dim. Aut., <i>Ave, Regina.</i>
3	Lundi	fr	S. Blaise, évêque et martyr.
4	Mardi	b	S. André Corsini, évêque et confesseur.
5	Merc.	r	Ste Agathe, vierge et martyre.
6	Jendi	b	S. Tite, évêque et confesseur.
7	Vend.	b	S. Romuald, abbé.
8	Samd.	b	S. Jean de Matha, confesseur.

— • • • —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
3 février, Cap-Santé. — 5, Couvent des Franciscaines Missionnaires, Sainte-Anne de Beaupré. — 7, Saint-Evariste

Nécrologe

— o —

Le Révérend Georges-Pierre Côté, ancien curé de Sainte-Croix, décédé dimanche le 26 janvier à l'Hôpital-Général de Québec, était membre de la Société ecclésiastique Saint-Joseph et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin, en l'église de Sainte-Croix.

EUG.-C. LAFLAMME, P^{TR}E,
Secrétaire.

— ♦♦♦ —

Apostolat de la prière

— o —

INTENTION GÉNÉRALE POUR FÉVRIER 1908

LE JUBILÉ DE LOURDES

Il y aura cinquante ans le 11 février 1908 que la Vierge Immaculée a daigné apparaître sur le rocher de Massabielle. Il convient que les catholiques du monde entier fassent une place à part à cet anniversaire glorieux et consolant entre tous et qu'ils le célèbrent avec toute la solennité possible.

L'événement de Lourdes en effet n'a pas été seulement une marque de bienveillance céleste envers une personne ou une nation particulière. Il fut et il est encore l'occasion du retour de la France et de bien d'autres peuples aux traditions des antiques pèlerinages, avec leurs touchantes et naïves manifestations de foi. Il fut et il est de plus la démonstration vivante, tangible, de la religion par l'argument tant attaqué, mais toujours probant, du miracle.

On peut l'affirmer en toute certitude, les cinquante années qui viennent de s'écouler n'auraient pas produit les prodiges de piété et de générosité dont nous avons été témoins, au milieu de la poussée furieuse des sectes impies, si Marie n'avait appelé les foules à la grotte miraculeuse, si elle n'y avait opéré des miracles innombrables et, entre autres, celui de ces milliers d'hommes oubliant là le respect humain que nous avaient légué le règne de Voltaire et celui de Louis-Philippe.

M. l'évêque de Tarbes a écrit aux évêques de tout l'univers

pour les convier à célébrer dans leurs diocèses ces fêtes jubilaires, et ce projet a été hautement loué par S. S. Pie X. Le Saint-Père a jugé que la douloureuse situation dans laquelle se trouve l'Église de France, loin d'arrêter les manifestations de la piété catholique, devait, au contraire, en promouvoir les élans. » Il a accordé une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines à tous les fidèles qui, le 11 de chacun des mois qui précèdent le 11 février 1908, assisteront à la messe et réciteront une prière à la très sainte Vierge. Les pieux serviteurs de Marie ne se contenteront pas de cela et multiplieront leurs œuvres de piété et de zèle, pour que cette grande solennité produise dans toutes les nations chrétiennes des fruits de salut et de régénération.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que, dans toutes les paroisses du monde, le jubilé des apparitions de Lourdes soit magnifiquement célébré.

Résolution apostolique: Faire tous nos efforts, par nos prières, nos démarches, nos conversations, pour préparer ce jubilé.

— o —
Nouvelle édition de la Vulgate

— o —
LETTRE DU PAPE À DOM GASQUET

A NOTRE CHER FILS AYDAN GASQUET, ABBÉ, PRÉSIDENT
DE LA CONGRÉGATION ANGLO-BÉNÉDICTINE.

— — —
PIE X, PAPE

Cher Fils,

Salut et bénédiction apostolique,

Nous estimons si haute la mission qui a été confiée à la Congrégation bénédictine de faire des recherches et des études en

vue d'une nouvelle édition de la version latine des saintes Ecritures, appelée la « Vulgate », que Nous devons vivement vous en féliciter, vous et tous vos frères aussi, et en particulier ceux qui seront vos collaborateurs dans cet insigne ouvrage. C'est là une laborieuse et difficile entreprise à laquelle, selon la tradition des Pères, des érudits célèbres et quelques-uns même des Pontifes se sont déjà consacrés mais sans pleinement y réussir. En appliquant à votre tour votre esprit à cet important objet, il n'y a point de doute que vous n'arriviez au but de la tâche à vous confiée, qui est de rétablir, dans sa forme originale, le texte de la version hiéronymienne de la Bible, assez gravement altéré dans la suite des temps. La science bien connue des religieux bénédictins en paléographie et dans les études historiques, et leur persévérance éprouvée dans les travaux de recherches, sont une garantie certaine pour les hommes de science que vous étudierez avec la plus rigoureuse critique tous les manuscrits de la version latine des Ecritures conservés, jusqu'à nos jours, dans les diverses bibliothèques d'Europe, et même que vous aurez soin de rechercher tous les manuscrits qui sont restés jusqu'ici inconnus et de les mettre au jour. Ces recherches, il est bien à désirer que chacun de vous puisse les faire avec le moins de peine possible ; et c'est pourquoi Nous recommandons instamment vos études aux préfets des archives et des bibliothèques, ne doutant pas que, en raison de leur zèle pour la doctrine et les Livres saints, ils ne vous accordent toute leur bienveillance.

L'importance particulière de l'entreprise et l'attente de l'Eglise à votre égard, d'un autre côté l'esprit de notre temps qu'il faut certainement louer pour le soin qu'il apporte dans ce genre de recherches au point de les rendre pour ainsi dire à l'abri de toute critique : tout cela montre la nécessité de conduire l'ouvrage à bonne fin et à sa perfection, en observant les règles les plus accréditées dans les travaux de cette sorte. Nous comprenons, sans doute, qu'il vous faudra beaucoup de temps pour remplir avec succès votre mission ; car il s'agit d'une œuvre qui exige pour être entreprise et menée à terme des ouvriers exempts de soucis et maîtres de leur temps. Il ne nous échappe pas non plus qu'il faudra beaucoup d'argent pour réaliser une si grande entreprise et, à ce sujet, il est permis

d'espérer qu'il ne manquera pas d'auxiliaires qui voudront aider de leur fortune à cette œuvre immortelle, afin de bien mériter des saintes Lettres et de la religion chrétienne. Eux, comme vous, Nous les solliciterons instamment, au début de cette haute entreprise, de vous apporter leur concours ; car, ceux qui accomplissent de bonnes œuvres ont besoin d'être soutenus par des mains libérales. Comme gage des lumières et des grâces célestes et en témoignage de Notre particulière dilection, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous et à chacun de ceux qui apporteront leur zèle et leur concours à cette si importante affaire, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 décembre de l'an 1907 ; de Notre Pontificat, le cinquième.

PIE X, PAPE.

Chronique générale

AUSSI ET MÊME A ROME

Il est particulièrement douloureux pour les fidèles de voir la persécution scolaire sévir jusque dans Rome, la capitale du monde catholique. Ce spectacle si attristant, c'est encore la franc-maçonnerie qui nous le donne. Il n'y a que peu de semaines que le juif et franc-maçon Nathan est maire de Rome, et déjà les écoles publiques de la ville sont devenues des écoles neutres et où l'on ne parle plus de religion.

La persécution scolaire, elle doit bien avoir fait maintenant son tour du monde. Car il y a peu de pays, s'il en existe, où l'enfer n'a pas cherché à soustraire l'enfance et la jeunesse à l'influence religieuse. Même chez nous, en notre province si catholique, il s'est bien trouvé quelques petits esprits pour faire quelques petits efforts en ce sens. Ces tentatives n'ont pas été poussées loin. Car, Dieu merci, nos familles sont toutes attachées à la vérité religieuse, et ce n'est pas de sitôt que leur mentalité se sera transformée au point de permettre que, dans les écoles, leurs petits enfants n'entendent plus parler du catéchisme.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Qui aurait pensé que nous reverrions si tôt une nouvelle

« question scolaire du Manitoba » ? Seulement, cette question a été vite réglée, et mieux que la première. Nos compatriotes et coreligionnaires ont remporté là une belle victoire ; et, ce qui est étonnant, c'est qu'il y a chez nous une certaine presse qui a passé sous silence ou à peu près un pareil triomphe.

Comme nos lecteurs le savent déjà, on a donc proposé dernièrement, dans la législature de Winnipeg, un projet de loi pour rendre l'instruction obligatoire. Pour être ingénieux, le truc est ingénieux ! Il consiste à rendre les écoles publiques neutres, c'est-à-dire en pratique protestantes, puis à forcer les parents à y envoyer leurs enfants. C'est admirable de simplicité. Seulement cela ne réussit pas toujours, quand les catholiques s'y refusent. Au Manitoba, c'est le député de Provencher, M. Jos. Bernier, directeur du *Manitoba*, qui s'est fait l'intrépide défenseur de la liberté religieuse, et qui par un magistral discours a fait rejeter le projet de loi vexatoire. Nous le félicitons vivement de son courage et de son succès.

Après cet exemple et d'autres semblables, il est permis de dire que le jour où les catholiques du Canada verront leurs droits violés partiellement ou totalement, ils n'auront qu'à s'en prendre à leur défaut de clairvoyance, de courage et d'énergie. Une minorité est généralement invincible, quand elle veut l'être.

DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Nous ne nous proposons certes pas de reprendre ici la question scolaire du Nord-Ouest, qui marqua si tristement l'année 1905. Nos lecteurs sont assez au fait de l'espèce d'école qui règne là-bas, en vertu des dispositions adoptées par le Parlement du Canada.

Dans ces nouvelles provinces, l'école officielle est une sorte d'école neutre. Quand on veut jouir, dans ces pays, d'une école catholique, il faut la fonder et la maintenir à ses dépens, tout en payant les taxes imposées pour le soutien des écoles neutres. En quoi ce système, qui ressemble beaucoup à une persécution religieuse, diffère-t-il du régime injuste dont se plaignent les catholiques des Etats-Unis et de la France ? Nous serions bien en peine de le dire. Contentons-nous de faire la remarque, en passant, que dans la protestante Angleterre les catholiques sont beaucoup mieux traités.

Toutefois, dans ce sombre horizon scolaire du Nord-Ouest, il se glisse bien parfois des rayons de soleil. Par exemple, dans un district de la Saskatchewan peuplé par des catholiques allemands, on a trouvé et réalisé une excellente façon d'échapper aux liens des lois persécutrices. Il y a là une quinzaine de missions dont tous les contribuables appartiennent à la religion catholique. Tout simplement, chaque année, ces paroissiens décident de ne pas ouvrir d'écoles publiques, et de soutenir par contre la seule école catholique ou paroissiale, en faveur de laquelle ils fournissent leurs contributions. De cette façon, on jouit dans ces localités de l'école idéale, qui est bien l'école strictement paroissiale.

Ce consolant et facile état de chose durera jusqu'à ce que quelque sectaire exige du gouvernement que la loi scolaire soit observée dans sa plénitude ou, s'il le faut, soit rendue plus sévère, c'est-à-dire plus injuste.

Car les catholiques, dans tous les pays du monde, seraient bien naïfs s'ils s'imaginaient qu'on va les laisser tranquillement servir Dieu suivant leur conscience, et élever leurs enfants suivant leurs principes religieux. On devrait bien apprendre, une bonne fois, que l'Église triomphante ne se trouve pas de ce côté-ci de l'éternité. Il semble pourtant que ce fait a été démontré un assez grand nombre de fois depuis dix-neuf siècles.

CE QUE PEUT FAIRE L'ESPRIT PHILOLOGIQUE

Une société à qui il est permis de vouloir être triomphante dès ici-bas, c'est notre Société du Parler français, et elle ne se fait pas faute d'y tendre et d'y arriver. Elle a chaque année, en effet, son triomphe dans la séance publique où elle convoque tous les hivers ses amis et ses adeptes. La merveille, c'est que la grande salle de l'Université Laval s'emplisse comme cela du plus bel auditoire qui se puisse peut-être réunir sur cette terre d'Amérique. Et voilà donc toutes nos sommités ecclésiastiques, civiles, civiques, professionnelles, littéraires, etc., voilà tout notre monde, enfin, absolument mordu de la curiosité philologique, zélé pour l'enquête que poursuit la Société sur les formes spéciales de notre parler national, assoiffé de la connaissance

scientifique des origines diverses de nos jargons particuliers !... Il faut avouer que « notre monde » n'est pas mordu, zélé, assoiffé de cette façon-là. Tout uniment, la foule — bien intelligente, à coup sûr — vient là pour entendre des discours et des conférences où règnent les aperçus pittoresques, l'esprit le plus affiné et la grâce élégante du beau style ; pour goûter, en plus, l'exquise exécution d'un beau programme musical par notre Orchestre symphonique de Québec.

Tout cela, c'est la plus merveilleuse dorure, qui fut jamais, d'une pilule.

Et, dans l'espèce, la pilule elle-même n'est pas du tout amère. Elle plaît même beaucoup, parce qu'elle guérit de plusieurs erreurs et préjugés relatifs à notre parler, attire l'attention sur un travail nécessaire d'épuration, renseigne sur l'origine de beaucoup de nos locutions, et surtout impose à l'opinion publique le devoir d'entourer de ses sympathies la belle œuvre des travailleurs du Parler français. Donc, *Omne tulit punctum* etc.

Notices nécrologiques

— o —

FEU M. L'ABBÉ J.-M. RIOUX

Le bon Père Rioux, que le Seigneur vient d'appeler à sa récompense ne laisse ici-bas que des amis et des protégés. Aucun d'eux ne l'oubliera dans ses prières et au saint sacrifice. Durant sa longue mais modeste carrière sacerdotale, il a fait plus de bien que de bruit. Du vicariat de Saint-Gervais, où il fut nommé — en 1859 — deux ans après son ordination, il passa bientôt à la cure encore récente de Notre-Dame de Buckland (1863). Il desservit en même temps une humble mission, destinée à devenir une paroisse florissante, berceau d'une congrégation religieuse, lieu de pèlerinage pour les serviteurs de Sainte-Anne dans la région du versant nord des Alleghanies, et siège de plusieurs œuvres importantes. C'est dans l'hospice de la paroisse de Saint-Damien, où comme prêtre pionnier Monsieur Rioux avait offert le premier le saint sacrifice, qu'il a entendu l'appel suprême du Souverain Juge, c'est là qu'il dormira son dernier sommeil en attendant la résurrection, et que la dernière messe sera offerte solennellement pour le repos de son âme.

Il avait pourtant gouverné durant plusieurs années une paroisse plus ancienne, Saint-Flavien, dont il fut nommé curé en 1895. Il y avait construit une église d'une architecture irréprochable. Il y possédait même une résidence. Mais après de longues années consacrées au ministère de ses compatriotes dans les paroisses canadiennes d'Indian Orchard et de North Adams, dans l'Etat du Massachusetts et à l'orphelinat de Sainte-Anne de Worcester, le vétéran du sacerdoce, sentant sa fin prochaine, voulut se retirer au théâtre de ses premiers travaux dans la vigne du Seigneur. Il put y méditer à loisir les « années éternelles » et se préparer à la mort. Elle est venue, prompte, foudroyante, le sommer au tribunal du Juge juste mais clément, qui récompense magnifiquement ceux qui sont charitables envers leurs frères en Jésus-Christ. Or, le Père Rioux avait toujours la main ouverte au pauvre et à l'indigent.

Messire Joseph-Magloire Rioux était prêtre depuis au delà d'un demi-siècle. Le 19 septembre dernier, il fêtait sans éclat, dans l'intimité de l'hospice, ses noces d'or sacerdotales. Une voix intérieure ne l'a-t-elle pas averti que c'était l'annonce de la fête royale de l'Agneau, *ad regias Agni dapes*?

(*L'Action sociale.*)

FEU M. L'ABBÉ GEO. CÔTÉ

Né à Saint-Charles de Bellechasse le 20 février 1845, Georges-P. Côté fit ses études au Petit Séminaire de Québec. En 1866 il entra au Grand Séminaire. Ordonné prêtre le 11 juin 1870, il resta au Séminaire, comme professeur de rhétorique, jusqu'en 1872. A cette date il fut nommé vicaire à la cathédrale, poste qu'il occupa pendant dix ans. En 1883, après un voyage de repos en Europe, il desservit pendant quelques mois la paroisse de Sillery, puis il fut nommé curé de Saint-Lambert, où il ne resta qu'un an. C'est au mois d'octobre 1884 qu'il fut nommé à l'importante cure de Sainte-Croix. Il a occupé ce poste jusqu'au mois d'octobre 1907, c'est-à-dire pendant 23 ans.

« M. l'abbé Côté, disait l'*Événement* de lundi, était l'un des prêtres les plus connus de l'archidiocèse de Québec. . . Comme professeur, il avait une réputation bien méritée. Il avait un beau talent littéraire qui se traduisait dans sa prédication, et

il fut souvent choisi comme orateur de nos grandes fêtes religieuses et nationales. Dans l'exercice du saint ministère, M. l'abbé Côté apportait un zèle et un dévouement qui affectaient souvent sa frêle santé. Aussi était-il aimé par ses paroissiens. A Sainte-Croix, il était l'idole de ses ouailles ; et ce fut un deuil profond dans toute la paroisse quand la maladie l'obligea à quitter son presbytère pour venir attendre la mort à l'Hôpital-Général. C'est à Sainte-Croix qu'il a voulu dormir son dernier sommeil au milieu des braves gens qu'il a édifiés par la dignité de sa vie. Ses anciens paroissiens conserveront fidèlement et pieusement sa mémoire. »

Mgr l'Archevêque

Un télégramme, venu de Rome mercredi, le 29, nous apportait l'heureuse nouvelle que, ce jour même, S. G. Monseigneur l'Archevêque a été reçue en audience privée par N. S.-P. le Pape.

MORT DE M. DE TROOZ

PREMIER MINISTRE DE BELGIQUE

Nous avons reçu, par l'entremise du Révérend Père O. Bischoff (1), religieux rédemptoriste, résidant à Tournai, un numéro de l'*Ouvrier*, journal publié en Belgique et entièrement dévoué aux intérêts de la classe ouvrière catholique de ce pays.

Ce numéro, daté du 5 janvier dernier, nous transmet la nouvelle accablante de la mort de M. de Trooz, premier ministre du gouvernement catholique de Belgique. Cette mort est, pour ce pays, plus qu'un deuil ; c'est une véritable calamité.

Si grande, si poignante, mais en même temps si noble, si chrétienne et résignée est la douleur de tous les catholiques

(1) Le Père O. Bischoff est bien connu dans le diocèse de Québec. Pendant les cinq années de son séjour au monastère des RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, il a prêché un grand nombre de missions, dans les diocèses de Québec, de Rimouski et de Chicoutimi, toutes couronnées d'un grand succès. Le zèle et la ferveur qu'il déployait dans ses prédications aux enfants de nos communautés religieuses, lui ont valu (pour nous servir d'une expression particulière aux Pères belges) le nom d'*apôtre de la petite jeunesse*.

belges, telle qu'exprimée dans ce journal, qu'on ne saurait y demeurer insensible ; et nous croyons devoir publier, dans la *Semaine religieuse de Québec*, une partie de l'article qui l'*Ouvrier* consacre à la mémoire du grand ministre catholique que la Belgique vient de perdre.

C'est pour nous une belle leçon à recueillir, et un bel exemple à suivre.

MORT DE M. LE MINISTRE DE TROOZ

Le deuil plane en ce moment sur une nation entière : la Belgique vient de perdre son premier ministre bien-aimé.

Certaines inquiétudes nous hantaient, il est vrai, au sujet de la santé de M. le ministre de Trooz, mais on ne pouvait prévoir un dénouement aussi proche.

O jours terribles pour les Belges ayant au cœur l'amour de la patrie ! Oui, ces jours—que dis-je ?—ces quelques heures qui ont précédé la mort du président du Conseil nous plongeant dans une grande anxiété.

Et mardi soir, plus effroyable encore fut ce moment où retentit la triste nouvelle qui nous accable cruellement : M. de Trooz se meurt ! . . . M. de Trooz est mort ! . . .

Tous les Belges sont émus ; tout est abattu, tout est consterné ! Quoi donc ! devait-il mourir sitôt ! ce ministre dévoué. Que ne le voyons-nous encore s'intéresser au sort de notre Belgique !

Pendant dix-huit ans, M. de Trooz a aidé puissamment au maintien toujours glorieux du gouvernement catholique. Il a concouru vaillamment à la prospérité de notre industrie et de nos beaux-arts.

L'hommage si unanime que la nation éprouve vis-à-vis de cette tombe, qui lundi se fermera sur les restes de celui que nous pleurons, montre bien toutes les affections qu'il avait acquises.

Oui, cher et vénéré ministre, vous qui avez guidé les destinées d'une patrie ; vous qui avez porté fièrement dans votre sein les belles maximes de notre sainte religion ; vous qui avez servi avec ferveur le Maître du Ciel et de la terre ; vous qui avez donné tous les exemples de vertus chrétiennes ; vous qui nous léguez tant de marques d'attachement, votre souvenir se perpétuera chez les Belges.

Dans notre humble reconnaissance, il nous reste la prière.

O Dieu, vous avez inspiré à notre premier ministre les vertus de charité et de piété ; vous lui avez donné vos commandements, il les a respectés : exaucez les prières que toute la Belgique vous adresse en ce moment, et faites que l'âme du très regretté M. de Trooz jouisse au plus tôt du bonheur des Elus.

La *Semaine religieuse de Québec* saisit avec empressement cette occasion d'offrir aux catholiques belges sa vive et sincère sympathie, dans la douleur où les plonge la mort de M. de Trooz, leur illustre premier ministre.

Nous savions déjà que c'est au gouvernement franchement catholique, et à l'administration habile et courageuse de M. de Trooz, que la Belgique doit aujourd'hui sa prospérité presque sans exemple.

Faire l'éloge de la Belgique, c'est faire en même temps l'éloge des dix-huit années de l'administration de son premier ministre M. de Trooz. Son nom rappelle involontairement celui des Ximènes et des Thomas Morus.

La Belgique, telle que la laisse l'administration de M. de Trooz, attire aujourd'hui l'attention de tous les pays.

Nous sommes heureux de pouvoir citer, à l'appui de cet avancé, le jugement impartial porté sur ce pays par un journal d'Ecosse, le *Glasgow Observer*. On sait que les Ecossais, en général, sont fort sobres dans leurs éloges aux autres peuples.

Voici ce jugement tel que nous le trouvons reproduit par le *Catholic World* d'Ontario, dans son numéro du 25 janvier dernier :

« La Belgique, dit le *Glasgow Observer*, est un pays catholique, — le seul pays catholique de la chrétienté où depuis vingt ans, un ministère expressément catholique se maintienne au pouvoir ; le seul pays, où les catholiques, comme parti politique, ont eu et ont encore la haute main.

« Et avec cela la Belgique est le pays le plus prospère de l'univers.

« L'Etat belge paye aux prêtres catholiques un salaire fourni par l'Etat. L'Etat belge va encore plus loin. Tout catholique qu'il soit, l'Etat belge paye aux ministres protestants une allocation tirée sur le revenu de l'Etat, et il paye aussi de la même manière les rabbins juifs. »

Qu'il nous soit permis d'ajouter ici une considération qui nous a été faite par feu Son Eminence le Cardinal Taschereau. « Il y a, disait-il, beaucoup de similitude entre le caractère des Belges et celui des Canadiens-Français. »

Nous ajouterons, à l'appui de cette observation, la similitude du fait historique sur lequel nous voulons attirer l'attention.

Les Belges, jusqu'à la révolution de 1830, ont toujours été, comme nous le sommes nous-mêmes aujourd'hui, sous le protectorat d'une puissance étrangère. La Belgique, ayant alors conquis sa liberté, le prince Léopold de Saxe, fut nommé, le 4 juin 1831, roi des Belges.

Depuis cette époque la Belgique devenue nation indépendante, n'a cessé de grandir; et certes, à la vue de la prospérité inouïe dont elle jouit aujourd'hui, qui osera dire qu'une administration franchement catholique, semblable à celle de M. de Trooz, n'est propre qu'à arrêter le progrès d'une nation?

Espérons qu'un grand nombre de nos concitoyens de la classe dirigeante se feront un devoir d'étudier les œuvres du grand catholique que la Belgique vient de perdre, et s'efforceront de l'imiter.

25 janvier 1908.

RENÉ CASGRAIN, ptre.

Modernisme

— o —

Dans un certain cercle l'on se plaît à répéter que le modernisme n'est qu'un fantôme. On avait dit la même chose, lorsque le Pape Léon XIII condamna l'*américanisme*. Mais, si le Pape n'avait condamné qu'un fantôme, aurions-nous entendu des protestations si bruyantes? Y aurait-il eu en certaines âmes, du fait de cette condamnation, des angoisses si poignantes? Si on n'est pas de mauvaise foi, il faut n'avoir point lu les productions modernes, il faut n'avoir reçu les confidences d'aucune âme troublée, pour dire que le Pape a frappé une erreur qui n'existait que dans le cerveau des théologiens conservateurs qui l'ont forgée de toutes pièces, comme, il y a quelques années, ils avaient forgé l'*américanisme*. « Ces jours derniers, écrit un prêtre distingué, m'entretenant avec un homme très digne de pitié qui se débattait douloureusement sur les ruines de sa foi, je lui fis lire l'Encyclique et je lui demandai: « Ne voyez-vous pas là toute la synthèse de vos idées? » Et il me répondit: « Le modernisme décrit dans ces pages, c'est moi-même. » J'ai eu l'occasion, il y a quelque temps, de recevoir les confidences d'un jeune clerc, âme élevée, esprit distingué, qui, sous l'action

du modernisme, avait senti sa foi tomber en dissolution, et qui, à la suite de l'Encyclique, s'était vigoureusement ressaisi. Il me donnait des renseignements effrayants sur l'étendue et sur la propagande de l'hérésie moderniste dans certains milieux ecclésiastiques, et je m'expliquais, alors, les justes condamnations, les inquiétudes de l'autorité suprême, et les sages mesures de *prophylaxie* doctrinale qu'elle a prises. Le Souverain Pontife, dans le cœur duquel se concentrent, depuis plusieurs années, et très nombreuses, de pareilles confidences, savait bien, en signant l'Encyclique, que le mal était réel, très grave, et qu'il fallait, au plus tôt, y porter remède.

(*Revue catholique et royaliste.*)

G. DE PASCAL.

Bibliographie

—LE CHRISTIANISME ET L'EXTRÊME-ORIENT. — Tome II. — *Mission catholique du Japon*, par M. le chanoine Joly. In-12, 3fr. 50. — (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^{me}))

Dans une première partie, comprenant l'historique des missions de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Chine et de la Corée, M. le chanoine Joly a montré que l'évangélisation de l'Extrême-Orient n'avait été, depuis de longs siècles, qu'une suite de recommencements laborieux, et n'avait abouti, en somme, qu'à un échec. Quatre millions de fidèles, sur huit cent millions de païens ! Les Orientaux n'ont pas voulu du christianisme, parce qu'ils voyaient dans l'Évangile un instrument de pénétration, et dans le prêtre européen qui le prêchait un agent de la conquête européenne.

L'évangélisation du Japon, plus encore que celle de l'Inde et de la Chine, met cette vérité en pleine évidence. Rarement, un plus beau champ d'apostolat s'était ouvert devant les pas des missionnaires. Moins de cinquante années après l'apparition de saint François Xavier (1549), on y comptait les fidèles par centaines de mille. Des historiens sérieux affirment que, au début de la persécution (1614), ils étaient près de deux millions.

Les chrétientés constituées rappelaient, par leur simplicité

et leur ferveur, l'Eglise primitive. La persécution pouvait éclater, les fidèles du Japon étaient prêts à l'affronter.

Décrétée dès 1587, elle sévit avec fureur en 1614. C'est une guerre d'extermination. Le sabre, les croix, les bûchers ne suffisent pas. La cruauté des bourreaux invente le supplice des eaux glacées, des eaux sulfureuses, l'horrible supplice de la fosse. L'archipel tout entier n'est qu'un immense champ d'exécution, où deux millions de martyrs meurent avec joie pour leur Dieu. Ici, c'est la vierge Madeleine Mundo qui, le corps à moitié consumé par les flammes, place sur sa tête une couronne de charbons ardents, pour paraître dignement parée devant son divin Époux. Là, des enfants crucifiés qui meurent en répétant avec candeur les noms bénis de Jésus et de Marie. D'éclatants châtiments montrent que le vrai Dieu n'attend pas toujours l'éternité pour venger les siens.

Le Japon tuait par peur de la conquête espagnole. Par peur toujours, il allait se fermer, pendant plus de deux siècles, à toute influence, à toute pénétration du dehors.

Vers 1650, l'œuvre d'extermination est achevée. Le silence des tombeaux plane sur le vaste ossuaire. Plus de prêtres, plus de sacrifice. Les missionnaires ont malheureusement négligé l'établissement du clergé indigène qui eût conjuré les haines patriotiques, continué leur œuvre et peut-être procuré la conversion du Japon tout entier.

Deux siècles après, en 1865, M. Petitjean retrouve quinze mille descendants des anciens chrétiens. Toujours suspects, sans sacerdoce, sans sacrements, ces généreux fidèles s'étaient mystérieusement transmis la foi, pour laquelle leurs pères étaient morts. Quelles merveilles de conversions des prêtres indigènes n'eussent-ils pas réalisées parmi ces âmes naturellement chrétiennes !

Tel est le récit, dramatique, émouvant de M. le chanoine Joly. C'est un nouveau chapitre ajouté aux Actes des Martyrs. Il emprunte un intérêt capital à la transformation présente de l'Extrême-Orient, à la prépondérance visible que le Japon a pris dans ces vastes régions. Quel avenir pour le catholicisme, si les Japonais, enfin convertis, se faisaient ses apôtres au milieu de ces masses innombrables !

— Nous venons de recevoir un exemplaire de l'*Almanach*

des *Cercles agricoles pour 1908*, qui est publié par la Compagnie J.-B. Rolland et Fils, Montréal.

Cet *Almanach*, qui est publié dans l'intérêt de la classe agricole, doit se trouver dans les mains de tous les agriculteurs de la province de Québec.

Outre le calendrier ordinaire contenu dans les autres *Almanachs*, il contient des conseils agricoles pour chaque mois, des articles sur la culture du sol, des notions sur l'horticulture, l'hygiène, des recettes sur l'économie domestique, etc.

Cet *Almanach* est en vente chez tous les principaux libraires, à 10 sous l'ex. R.

— LA VACHE LAITIÈRE, par J.-B. PLANTE. Opuscule de 24 pages in-16. Prix 20 sous l'exemplaire franco. En vente chez l'auteur, au village Stadacona, près Québec, et chez les libraires.

Cette étude divisée en trois parties : *Alimentation-Lait-Tuberculose*, est fort recommandable, en ce temps surtout où la question de la tuberculose de la vache laitière est de si grande actualité.

Pour démontrer la valeur de ce travail, notons qu'il a été approuvé par deux médecins et deux vétérinaires.

— o —

PAQUES A JÉRUSALEM. — Le comité du *Pèlerinage Saint-Louis* pour la Terre-Sainte, qui depuis de longues années déjà organise deux fois l'an de pieux pèlerinages à Jérusalem, continue sa belle mission, que le Souverain Pontife a daigné bénir et encourager en lui accordant plusieurs privilèges.

Le prochain pèlerinage partira le 26 mars.

Les pèlerins auront l'immense avantage de passer la Semaine Sainte à Jérusalem et de suivre un itinéraire incomparable comprenant : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, le Liban, Damas, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Bethléem et toute la Palestine. — Au retour : le sanctuaire de Matarieh en Egypte, Le Caire, les Pyramides.

Faculté de passer par Rome pour le Jubilé de S. S. Pie X.

Demander le programme détaillé à M. le Chanoine Potard, secrétaire du *Pèlerinage de Jérusalem*, 25, rue Humboldt, Paris, XIV^e arrt.

(On peut aussi demander le programme du pèlerinage qui se fera au mois de septembre à l'époque des vacances.)